

Dossier Rémunérations

Une rémunération opaque : PPCR, Point d'indice, Primes, Pacte... Depuis quelques années chaque gouvernement y va de sa réforme et de sa prime pour rendre le métier d'enseignant attractif et compenser un salaire reconnu unanimement comme insuffisant .

Au final, il est rare d'avoir 2 bulletins consécutifs avec la même somme d'argent à la fin (sans parler des retards et erreurs dans la gestion des carrières des enseignants).

Pour le Snc CFTC, une rémunération juste, claire, à la hauteur des missions des enseignants qui garantisse le pouvoir d'achat passe par une revalorisation des grilles de salaire et une valorisation régulière du point d'indice de la fonction publique.

Dans ce maëlstrom de réformes et de primes, il nous a semblé urgent de faire le point sur les rémunérations des enseignants de l'agricole à la rentrée 2023.

MON SALAIRE BRUT ANNUEL :

Salaire annuel = Salaire de base + Heures Supplémentaires + Indemnités + Primes.

JE CALCULE MON SALAIRE	Qui est concerné ?	MODE DE VERSEMENT			MODE DE CALCUL	RÉMUNÉRATION annuelle brute
		MENSUEL sur 12 mois	MENSUEL sur 9 mois	PONCTUEL		
I - SALAIRE DE BASE						
RÉMUNÉRATION INDICIAIRE	Tout le monde	X			Indice* X 59,0734	Cliquer ICI
Supplément familial de traitement (SFT)	Parent à partir du 1 ^{er} enfant à charge	X			Part "fixe" + part "variable" selon le nombre d'enfants	Cliquer ICI
2 - HEURES SUPPLÉMENTAIRES						
HSA (Année) (non fiscalisées)	Professeurs ayant des HSA (Annexe II)		X		Nbre X Taux annuel variable selon la catégorie* 1 ^{ère} HSA majorée de 20%	Cliquer ICI
HSE (Exceptionnelles) (non fiscalisées)	Professeurs ayant réalisé des HSE			X	Nbre X Taux horaire (Tx HSE) variable selon la catégorie*	Cliquer ICI
3 - INDEMNITÉS DE SUIVI ET D'ORIENTATION DES ÉLÈVES						
ISOE Part fixe	Tout le monde	X			2550 €/an	2550
ISOE Part variable	Professeurs principaux	X			1475,76 €/an (3 ^{ème} à la Tle + CAPA)	Cliquer ICI
ISOE Part fonctionnelle (non fiscalisées)	Volontaires participants au "Pacte"		X		1289,40 €/an (4 ^{ème}) Nbre x 1250 €/an	Cliquer ICI
4 - PRIMES						
Prime d'attractivité	jusqu'au 9 ^{ème} échelon des classes normales	X			Prime annuelle	Cliquer ICI
Participation à la mutuelle	Tout le monde	X			15 €/mois	180
Prime informatique	Tout le monde			X	176 €/an	176
					Total annuel brut	=

Si vous constatez des erreurs ou des retards dans votre bulletin de salaire (avancement, attribution des primes et indemnités diverses)

Contactez vos élus CCM



Stéphane PRUDET Ludovic VALERINO Estelle CLAVERIE Félice FRIEDRICH

Table des matières

MON SALAIRE BRUT ANNUEL :	1
I – Le salaire de base.....	3
- La rémunération indiciaire	3
Je suis dans la catégorie des Maîtres Auxiliaires (contrat de remplacement).....	3
Je suis dans la Catégorie 3	3
Je suis dans la Catégorie 2 ou 4	3
Je suis dans la Catégorie 1 (Grilles des ingénieurs)	4
- Le SFT	4
II – Les Heures supplémentaires.....	4
J’ai des HSA (notifiées sur mon annexe II)	4
J’ai des HSE (ponctuelles et déclarées chaque trimestre par mon établissement).....	4
III – Les indemnités de suivi de d’Orientation.....	5
IV – Les primes	5
V – Les vacances d’examen.....	5

[Retour au
tableau
principal](#)

**Si vous constatez des erreurs ou des retards
dans votre bulletin de salaire
(avancement, attribution des primes et indemnités diverses)**

Contactez vos élus CCM



I – Le salaire de base

[Retour au tableau principal](#)

- La rémunération indiciaire

Je suis dans la catégorie des Maîtres Auxiliaires (contrat de remplacement)

Échelon	Durée dans l'échelon		MA I		MA II	
	Choix 20 %	Ancienneté	Indice	Mensuel brut	Indice	Mensuel brut
1	2 ans 6 mois	3 ans	361	1 777,12 €	361	1 777,12 €
2	2 ans 6 mois	3 ans	376	1 850,97 €	361	1 777,12 €
3	2 ans 6 mois	3 ans	395	1 944,50 €	361	1 777,12 €
4	3 ans	4 ans	416	2 047,88 €	368	1 811,58 €
5	3 ans	4 ans	439	2 161,10 €	384	1 890,35 €
6	3 ans	4 ans	460	2 264,48 €	395	1 944,50 €
7	3 ans	4 ans	484	2 382,63 €	416	2 047,88 €
8	Sans limite	Sans limite	507	2 495,85 €	447	2 200,48 €

Je suis en Catégorie 3

Échelon	Durée	Cat.1	Mensuel brut	Cat.2	Mensuel brut	Cat.3	Mensuel brut
1	3 ans	434	2 136,49 €	388	1 910,04 €	374	1 841,12 €
2	3 ans	466	2 294,02 €	410	2 018,34 €	392	1 929,73 €
3	3 ans	498	2 451,55 €	431	2 121,72 €	410	2 018,34 €
4	3 ans	530	2 609,08 €	453	2 230,02 €	428	2 106,95 €
5	3 ans	562	2 766,60 €	475	2 338,32 €	446	2 195,56 €
6	3 ans	596	2 933,98 €	498	2 451,55 €	464	2 284,17 €
7	3 ans	x		520	2 559,85 €	x	

Je suis en Catégorie 2 ou 4

Cat. 2 ou 4 Classe normale

Échelon	Durée	Indice	Mensuel brut
1	1 an	390	1 919,89 €
2	1 an	441	2 170,95 €
3	2 ans	448	2 205,41 €
4	2 ans	461	2 269,40 €
5	2 ans 6 mois	476	2 343,25 €
6	3 ans (ou 2)	492	2 422,01 €
7	3 ans	519	2 554,92 €
8	3,5 ans (ou 2,5)	557	2 741,99 €
9	4 ans	590	2 904,44 €
10	4 ans	629	3 096,43 €
11	Sans limite	673	3 313,03 €

Cat. 2 ou 4 Hors Classe

Échelon	Durée	Indice	mensuel brut
1	2 ans	590	2 904,44 €
2	2 an	624	3 071,82 €
3	2 ans 6 mois	668	3 288,42 €
4	2 ans 6 mois	715	3 519,79 €
5	3 ans	763	3 756,08 €
6	3 ans	806	3 967,76 €
7	Sans limite	821	4 041,61 €

Cat. 2 ou 4 classe exceptionnelle

Échelon	Durée	Indice	mensuel brut	
1	2 ans	695	3 421,33 €	
2	2 ans	735	3 618,25 €	
3	2 ans 6 mois	775	3 815,16 €	
4	3 ans	830	4 085,91 €	
5	Ch.1	1 an	890	4 381,28 €
	Ch. 2	1 an	925	4 553,58 €
	Ch. 3	Sans limite	972	4 784,95 €

[Retour au tableau principal](#)

Je suis en Catégorie 1 (Grilles des ingénieurs)

[Retour au tableau principal](#)

Ingénieur

Échelon	Durée	Indice	Mensuel brut
1	6 mois	388	1 910,04 €
2	6 mois	450	2 215,25 €
3	1 an 6 mois	485	2 387,55 €
4	1 an 6 mois	523	2 574,62 €
5	2 ans	555	2 732,15 €
6	2 ans	591	2 909,37 €
7	2 ans	644	3 170,27 €
8	2 ans 6 mois	705	3 470,56 €
9	3 ans	743	3 657,63 €
10	Sans limite	792	3 898,84 €

Ingénieur en chef

Échelon	Durée	Indice	Mensuel brut
1	1 an, 6 mois	628	3 091,51 €
2	2 ans	689	3 391,80 €
3	2 ans	743	3 657,63 €
4	2 ans	792	3 898,84 €
5	2 ans, 6 mois	830	4 085,91 €
6 HEA1	1 an	890	4 381,28 €
6 HEA2	1 an	925	4 553,58 €
6 HEA3	1 an	972	4 784,95 €
7 HEA1	1 an	972	4 784,95 €
7 HEA2	1 an	1013	4 986,78 €
7 HEA3	Sans limite	1067	5 252,61 €

- Le SFT

J'ai des enfants à charge âgés de moins de 20 ans, j'ai droit à un supplément familial de traitement

Nombre d'enfants	Part fixe	Part proportionnelle au traitement	Montants mensuels planchers	Montants mensuels plafonds
1	2,29 €	0%	2,29 €	2,29 €
2	10,67 €	3%	76 €	114,99 €
3	15,24 €	8%	189,45 €	293,44 €
Par enfant en plus	4,57 €	6%	135,23 €	213,22 €

II – Les Heures supplémentaires

J'ai des HSA (notifiées sur mon annexe II)

	Catégorie 2 / 4	Cat. 2/4 HC et CE	Cat. 2/4 HC et CE	MA I	MA II	Ingénieurs
1ère HSA	1449,12	1594,03	1404,13	1172,38	1090,58	1608,61
HSA suivantes	1207,6	1328,36	1170,11	976,98	908,82	1340,51

J'ai des HSE (ponctuelles et déclarées chaque trimestre par mon établissement)

	Catégorie 2 / 4	Cat. 2/4 HC et CE	Cat. 2/4 HC et CE	MA I	MA II	Ingénieurs
HSE	41,93	46,12	40,63	33,92	31,56	46,55

Si vous constatez des erreurs ou des retards dans votre bulletin de salaire (avancement, attribution des primes et indemnités diverses)

Contactez vos élus CCM



III – Les indemnités de suivi de d’Orientation

[Retour au tableau principal](#)

ISOE Part fixe (valeur annuelle brute)		ISOE Professeurs principaux au 01/09/2023 (valeur annuelle brute)	
Tout enseignant, toute classe	2550 € (212,50€/mois)	3ème de l’enseignement agricole 2de GT, 1ère et 2ème année CAPA, 1ère et Tale Bac techno et Bac G	1 475,76 € (122,98 €/mois)
ISOE Part fonctionnelle (valeur annuelle brute par "brique" réalisée)		4ème de l’enseignement agricole	1 289,40 € (107,45 €/mois)
Tout enseignant, toute classe	1250 € (104,17 €/mois)	ISOE PART FONCTIONNELLE Par brique réalisée	1250 €

IV – Les primes

Je suis dans la catégorie des Maître Auxiliaire, dans la catégorie 3, dans la classe normale de la catégorie 2 ou 4 (échelon 1 à 9) : je bénéficie de la prime d’attractivité.

Échelons	Catégorie 2, 4	Catégorie 3			Maîtres Auxiliaires	
	Classe normale	Cat 1 (Bac + 5)	Cat 2 (Bac + 3/4)	Cat 1 (Bac + 2)	MA I	MA II
1	2 130 €/an	1 100 €/an	1 400 €/an	1 400 €/an	1 500 €/an	1 500 €/an
2	2 980 €/an	1 100 €/an	1 300 €/an	1 300 €/an	1 400 €/an	1 500 €/an
3	3 370 €/an	1 100 €/an	1 200 €/an	1 300 €/an	1 300 €/an	1 500 €/an
4	3 180 €/an	700 €/an	1 100 €/an	1 200 €/an	1 200 €/an	1 450 €/an
5	2880 €/an	700 €/an	1 100 €/an	1 100 €/an	1 100 €/an	1 400 €/an
6	2500 €/an	700 €/an	1 100 €/an	1 100 €/an	1 100 €/an	1 300 €/an
7	1500 €/an	-	700 €/an	-	1 100 €/an	1 200 €/an
8	400 €/an	-	-	-	700 €/an	1 100 €/an
9	400 €/an	-	-	-	-	-

V – Les vacances d’examen

Je suis convoqué aux examens pour corriger ou interroger. Je perçois des vacances d’examen

[Retour au tableau principal](#)

CATEGORIES d'examens	EXAMINATEURS ou membres de jury	CORRECTEURS d'épreuves écrites	PRESIDENTS et ADJOINTS
	par vacation de 4 heures	par copie	par vacation de 4 heures
Diplômes de niveau III BTSA	55 €	2,50 €	56 €
Diplômes de niveau IV Baccalauréats ; BTA ; Brevet professionnel	39 €	2 €	56 €
Diplômes de niveau V BEPA ; BPA ; CAPA	17 €	1 €	56 €